

Fiche de proposition d'activités pour les centres de loisirs boisséens
A l'usage des associations locales

La Ville de Boissy-Saint-Léger engage des moments de rencontres et de nouveaux outils pour inviter les associations à intégrer une dynamique d'enrichissements mutuels dans leur participation à la vie de la cité.

Le Service enfance Loisirs de la ville de Boissy-Saint-Léger accueille des associations dans le cadre d'initiations gratuites pour faire connaître leurs activités aux enfants. Il souhaite également mettre en place des partenariats avec les associations sur des projets structurants qui pourront quant à eux être financés dès 2019.

Initiation : Vous pouvez participer à ce dispositif en intégrant la fiche de proposition. Pour toucher le maximum d'enfants, deux initiations de 2h chacune sont préférables.

Projet : Dans une proposition de projet au long court (stages pendant les vacances, ateliers récurrents les mercredis ou sur les soirées en semaine...), ces projets doivent être fondés sur des compétences spécifiques (sportives) ou sur une restitution visible (exposition, spectacle...).

Titre de la proposition	
Type : A entourer	Initiation Projet
Type (atelier, cours, stage, spectacle...)	
Description du contenu	
Type de restitution	
Age des enfants	
Nombre d'enfants	
Période (mercredi, fin de journée -16h30/18h30, vacances scolaires)	
Horaires	
besoins logistiques (salle, espace, matériel, précisé si fourni...)	
Diplôme de l'intervenant.e	
Tarif (horaire et total en TTC)	
autre	
Légende du visuel si fourni	
Nom de l'association	
Coordonnées contact (nom, mail...)	

Cette fiche est à retourner pour le 2 mai 2018 à culturel@ville-boissy.fr ; elle est en ligne sur le site de la ville et disponible auprès de la Direction de l'action culturelle.

Sur cette base, les directeurs des accueils de loisirs contacteront les associations afin d'échanger sur ces propositions à la rentrée scolaire.